

Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République

55 Rue du Faubourg Saint-Honoré,

75008 Paris

Montpellier, le 15 mai 2024

Monsieur le Président,

Des ingénieurs spécialistes des questions de l'énergie l'affirment, non pas sur la base de leurs opinions ou convictions politiques, mais sur celle des lois incontournables de la physique et de leur connaissance du fonctionnement des réseaux électriques¹ :

L'éolien en France est d'inutilité publique majeure.

- 1 L'éolien industriel ne peut jouer qu'un rôle insignifiant en France pour lutter contre le réchauffement climatique : En effet, notre pays qui utilise désormais très peu de combustibles fossiles, produit essentiellement de l'électricité d'origine nucléaire et hydraulique. Ce sont ces deux énergies qui conditionnent les émissions des gaz à effet de serre (GES) de notre production d'électricité, lesquelles sont de très loin les plus faibles des grands pays industrialisés.

En outre, comme vous le savez, quand des éoliennes produisent, il faut réduire d'autant la production de nos principales productions pilotables, alors que leurs émissions de GES sont bien plus faibles que celles de l'éolien (nucléaire et hydroélectricité : 4 et 6 g CO₂eq par kWh produit, contre éolien terrestre 14g et éolien maritime 16g, selon les plus récents calculs de l'ADEME).

Bien sûr, vous pourriez rétorquer que plus nous produirons d'électricité éolienne, plus nous pourrons décarboner l'électricité des autres pays d'Europe qui utilisent encore beaucoup les combustibles fossiles.

Cependant, comment pouvons-nous accepter de défigurer la France, de dégrader ses espaces terrestres et maritimes, de détruire la pêche artisanale et la biodiversité, de briser la cohésion sociale, uniquement pour exporter vers l'Europe de l'électricité intermittente subventionnée par les Français, parfois même à des prix négatifs ?

Si nous voulons lutter contre les gaz à effet de serre (GES), investissons prioritairement et plus fermement dans les transports, la rénovation thermique des bâtiments et les sources de chaleur renouvelable.

¹ Voir, entre autres, les travaux de nombreuses institutions et personnalités : Académie des sciences, Académie des technologies, CEREME, Fondation Concorde, GSCE (Groupe des Scientifiques et des Citoyens pour l'Électricité), Jean-Marc Jancovici, et ceux des experts scientifiques de la Fédération Environnement Durable.

-
- 2 Si dans l'avenir la production pilotable et non carbonée actuelle devenait insuffisante (perte de disponibilité du nucléaire ou accroissement de la demande d'électricité), une augmentation de la production industrielle d'électricité éolienne et solaire photovoltaïque intermittentes, aléatoires, non-pilotables et non stockables, ne pourrait satisfaire aux besoins des français sans qu'il y soit associé impérativement un complément d'électricité fourni par des nouvelles centrales pilotables à combustible fossile de même puissance installée. Celles-ci pourraient alors compenser les considérables aléas et fluctuations des énergies renouvelables intermittentes (ENRi) de façon à ajuster sur le réseau la production et la consommation d'électricité à chaque instant, évitant le blackout ou le délestage d'une partie de la clientèle.

L'affirmation si fréquente² qu'en attendant le nouveau nucléaire, l'éolien et le solaire PV permettront de faire face à une consommation accrue d'électricité dans les 10 à 20 années qui viennent est donc une dangereuse imposture, si elle masque cette réalité.

Notons que d'autres pays d'Europe augmentent aussi massivement leurs capacités d'électricité intermittente, mais prévoient en parallèle de nouveaux programmes de centrales pilotables au gaz (Allemagne, Royaume Uni...). **Recourir à des importations contractuelles d'électricité carbonée en provenance de ces pays, en attendant le nouveau nucléaire, s'opposerait à notre souveraineté énergétique et n'améliorerait pas non plus notre bilan carbone.**

Il est vrai que RTE ne prévoit pas de back-up carboné pour anticiper nos nouveaux besoins à 10 ans, mais d'y substituer des batteries à faible stockage journalier (surtout adaptées au rythme solaire) et des outils de flexibilité. Cependant ceux-ci sont souvent expérimentaux ou purement théoriques, à l'acceptabilité sociale incertaine, l'ensemble ne pouvant certainement pas être à l'échelle des besoins de notre pays.

- 3 Ces ingénieurs constatent aussi que les électricités intermittentes font inexorablement grimper le coût de production de notre électricité à cause du double investissement nécessaire (éolien/ solaire PV industriel et centrales pilotables) pour une même consommation d'électricité.

D'autres surcoûts sont dus à la gestion de l'interruption, à la perte de performance des centrales nucléaires associées qui doivent moduler arbitrairement leur production, mais aussi au développement et à la restructuration du réseau électrique pour intégrer les sources éoliennes dispersées dans les campagnes ou concentrées sur les côtes.

Il s'agit là d'un gaspillage de centaines de milliards d'euros !

L'opinion publique commence à comprendre les conséquences de cette politique énergétique mal ciblée qui gaspille des sommes folles et prélève indirectement une lourde dîme sur notre économie pour permettre le développement massif d'énergies électriques intermittentes inutiles, dont la logique complexe n'est généralement pas expliquée par les médias. Elle constate principalement les destructions de plus en plus insupportables de sa qualité de vie, des paysages et de l'environnement.

Quand elle mettra en corrélation directe les échecs ruineux de cette politique énergétique avec l'augmentation de ses factures l'électricité, elle se retournera alors contre ses élus et ses dirigeants.

Cette politique, affirment les associations et personnalités signataires de cette lettre, est déraisonnable car non fondée scientifiquement, destructrice de l'environnement et d'activités essentielles et ruineuse pour le pays. Elle doit être revue de fond en comble.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir surseoir à toute nouvelle implantation industrielle d'éoliennes terrestres et maritimes dans notre pays tant que les conséquences de toute nature d'un développement des électricités intermittentes n'auront pas été soigneusement analysées par un comité d'experts indépendants et qu'un débat n'aura pas eu lieu à ce sujet au Parlement sur la base du rapport public qu'ils produiront.

Vous seul pouvez décider d'un moratoire sur l'éolien industriel terrestre et maritime, avant que la France ne soit complètement massacrée.

Dans l'attente de votre réponse à l'appel de nombreuses associations, autres organisations et personnalités, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Président de la République, les assurances de notre profond respect.

² Mattias Vandenbulcke, directeur de la stratégie chez France Renouvelables déclarait récemment : « Il y a désormais un consensus pour dire que les renouvelables (comprendre éolien et solaire photovoltaïque) vont pourvoir au besoin supplémentaire d'énergie dans les quinze à vingt ans qui viennent, car les nouvelles centrales nucléaires, elles, ne seront pas prêtes avant 2035 ».